



Édition du 4  
septembre 2020

*Chers Châtillonnaises, Chères Châtillonnais,*

### **Attention**

La commune de Châtillon le Duc a été reconnue en catastrophe naturelle sécheresse. Retrouvez l'arrêté paru au Journal Officiel le 3 septembre en cliquant sur ce lien : [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=0B0F84C464C64290C43E2F2CF7A9069F.tplgfr27s\\_2?cidTexte=JORFTEXT000042302410&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000042302204](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=0B0F84C464C64290C43E2F2CF7A9069F.tplgfr27s_2?cidTexte=JORFTEXT000042302410&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000042302204)  
Vous disposez de 10 jours pour faire vos signalements à votre assurance.

### **La rentrée a été préparée**



Le personnel communal a préparé activement la rentrée (entretien des espaces verts, fleurissement, ménage des écoles, balayeuse...). Merci à Jean-Pierre Delgove, Gilles Fouilloux, Quentin Galtié, Sylvain Hézard, Dominique Boivin, Chantal Demougeot, Yasmina Khaddaj, Nathalie Degani.

La commune de Châtillon-le-Duc accueille deux nouvelles recrues : Annie TUDELA et Mélanie ROYER.

Annie TUDELA sera la nouvelle accompagnatrice de transports scolaires sur la ligne Chevreuse. Elle assurera également l'entretien des locaux de l'école maternelle et de la mairie.

Mélanie ROYER assurera l'entretien des locaux de l'école élémentaire, l'entretien des locaux destinés à la restauration scolaire, ainsi que la surveillance pendant le temps du repas, en remplacement d'un agent absent pendant 2 mois.



## Rentrée des élèves, petits et grands

### Ecole maternelle

3 classes :

- ✓ Mme Jacquin, PS/MS, 21 élèves
- ✓ Mme Sage, PS/MS, 22 élèves
- ✓ Mmes Pelletier et Dugoud, 23 élèves

Atsem : Mmes Degani et Khaddaj

### Ecole élémentaire

6 classes :

- ✓ M Sage, CP, 22 élèves
- ✓ Mme Godot, CP/CE1, 20 élèves
- ✓ Mme Courjon, CE1/CE2, 23 élèves
- ✓ Mme Alibelli, CE2/CM1, 24 élèves
- ✓ Mme Tournoux, CM1-CM2, 23 élèves
- ✓ M Cathenod, CM2, 26 élèves

### Périscolaire

Le périscolaire est assuré par l'Association Familiale Laïque, par délégation de service public. L'accueil du matin, dès 7h30 et le service d'accompagnement à la scolarité sont poursuivis cette année.

La restauration scolaire s'est organisée afin de respecter les prescriptions sanitaires de distanciation liées au COVID 19. Deux salles permettent chaque jour à environ 115 enfants de déjeuner lors de 2 services consécutifs.

### Collège

Le collège accueille cette année un peu plus d'élèves que prévu et la tendance est à la hausse.

680 élèves répartis en 24 classes sur 4 niveaux + 1 classe ULIS :

- ✓ 6<sup>ème</sup> 177 élèves
- ✓ 5<sup>ème</sup> 165 élèves
- ✓ 4<sup>ème</sup> 168 élèves
- ✓ 3<sup>ème</sup> 170 élèves
- ✓ Une classe ULIS de 10 élèves.

M LUCAS, Principal du collège est entouré d'une équipe de 5 personnes au niveau administratif et de 43 enseignants qui dispensent les cours aux élèves en provenance de 15 communes alentours.

Pour compléter l'équipe, 11 personnes en vie scolaire, 15 personnels techniques, une infirmière et une conseillère d'orientation psychologue.

## Transports scolaires

Pour rappel, voici les horaires des transports scolaires maternelle et élémentaire pour la rentrée 2020/2021 :

- ✓ [Ligne Chevreuse](#)
- ✓ [Ligne Cayenne](#)

## Cartes jeunes

Les cartes jeunes sont arrivées en mairie et sont disponibles au tarif de 4 euros par carte, dans la limite des stocks disponibles.

Pensez à vous munir :

- ✓ d'une pièce d'identité
- ✓ d'un justificatif de domicile
- ✓ d'une photo
- ✓ d'un chèque à l'ordre du Trésor Public

## Rappel heures d'ouverture de la mairie :

- ✓ Lundi de 8h30 à 11h30
- ✓ Mardi de 8h30 à 11h30
- ✓ Mercredi de 8h30 à 11h30
- ✓ Vendredi de 8h30 à 11h30
- ✓ Le premier samedi du mois de 9h à 11h30

*La mairie est fermée le jeudi.*

Ouverture exceptionnelle pour la vente de cartes jeunes le 12 septembre de 9h à 11h.

## Médiathèque

La médiathèque ouvre ses portes :

- ✓ **mardi de 16h à 19h**
- ✓ **mercredi de 16h30 à 18h30**
- ✓ **vendredi de 16h à 18h30**

L'accès au prêt est limité à 8 personnes à la fois  
Le lavage des mains au gel hydroalcoolique et le port du Masque sont obligatoires à l'intérieur des locaux.



## Inscriptions aux activités proposées par l'AC 2000

Les inscriptions auront lieu le samedi 12 septembre de 9h à 12h au centre Bellevue. Pour tout complément d'information, contactez l'AC 2000 au 03 81 58 84 64, [ac2000-chatillon@orange.fr](mailto:ac2000-chatillon@orange.fr), ou visitez leur site internet : [ac2000chatillon.fr](http://ac2000chatillon.fr)

Pour lire ou relire la plaquette des activités proposées, cliquez sur ce lien : [http://ac2000chatillon.fr/plaquette\\_2020\\_2021.pdf](http://ac2000chatillon.fr/plaquette_2020_2021.pdf)

## Nouveaux habitants

La commune de Châtillon-le-Duc accueille régulièrement de nouveaux habitants. Depuis mai 2020, ce sont ainsi **19 familles** (représentant 33 adultes et 27 enfants), qui se sont installées. Nous leur souhaitons la bienvenue.

## Centenaires

Fait-il bon vivre à Châtillon le Duc ? Certainement, comme nous le prouvent nos 3 centenaires du village !



Mme **Denise DUBEL** a fêté ses 100 ans le 1<sup>er</sup> septembre. Bien connue des Châtillonnais elle était l'épouse de Georges DUBEL, maire de Châtillon le Duc en son temps, et avec qui elle a tenu le café/restaurant du village.

Denise a aujourd'hui 100 ans, et ...99 petits, arrière et arrière arrière petits-enfants ! Mme **Lucette PARENT** a eu 100 ans en août.

M **Jules PATOIS** est lui né en avril 1919 et est notre doyen.

## Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est tenu le 3 septembre 2020 à 20h, salle Claude Comte. Le compte rendu sera mis en ligne rapidement sur le site de la commune : <http://www.chatillon-le-duc.fr/bulletins>

## Vigilance

Des habitants ont informé la mairie que des personnes rôdaient dans le village. La gendarmerie a été prévenue.

Soyez vigilant si vous remarquez des comportements suspects ou inhabituels (voiture roulant au ralenti, signes distinctifs sur votre porte, votre boîte aux lettres ou un symbole à la peinture aux alentours ...).  
En cas de doute, composez le 17.

## Crise sanitaire - Port du masque

**Rappel des obligations de port du masque, pour les personnes de 11 ans et +:**

- ✓ Dans les transports
- ✓ Dans les établissements recevant du public
- ✓ Sur les marchés, brocantes, vides greniers
- ✓ Sur la voie publique, dès lors qu'il y a rassemblement de plus de 10 personnes.

*Le manquement à ces obligations peut entraîner une contravention d'un montant de 135 euros.*

**L'obligation de port du masque ne concerne pas :**

- ✓ Les pratiquants d'une activité sportive ou artistique
- ✓ Les personnes disposant d'un certificat médical de contre-indication au port du masque.

### **FOCUS sur la location des salles communales aux particuliers**

- ➔ Port du masque pour toute personne de 11 ans et plus lors des déplacements dans la salle.
- ➔ Bals et soirées dansantes interdits
- ➔ Toute personne doit disposer d'une place assise
- ➔ Pour les repas, les tables doivent accueillir au maximum 10 personnes et les tables doivent être espacées d'un mètre.

**En outre, le port du masque est obligatoire au centre-ville de Besançon, pensez-y si vous devez vous y rendre.**

## France Bleu Besançon



La voiture France Bleu Besançon a fait une étape à Châtillon-le-Duc le jeudi 27 août.  
Installée sur le parking de l'église et de la mairie, elle a permis à une auditrice de remporter un bon d'achat d'une valeur de 400 €.

*Bonne semaine à tous !  
Le maire et l'équipe communication.*